



CGT SPIP 32/82

Montauban, le 17 mai 2021

Face au drame survenu à Merignac, nous nous associons à la douleur des proches et de la famille de la victime de ce crime odieux et nous apportons notre soutien sans faille aux collègues du SPIP de Bordeaux.

L'atrocité de ces actes vient nous rappeler que l'être humain a son propre libre arbitre : le suivi et l'accompagnement assuré par le SPIP ne garantit pas l'absence de récidive. L'administration devrait le réaffirmer et sortir de toute posture démagogique.

Il n'y a qu'un seul responsable, c'est l'auteur de ces faits abjects.

Ce tragique fait divers met une nouvelle fois sous les feux des projecteurs médiatiques les personnels du SPIP. Or, chaque jour, les CPIP travaillent à la prise en charge des personnes qui leur sont confiées. Ils réalisent cette tâche difficile avec sérieux, en milieu ouvert comme en milieu fermé.

Dans l'attente des premières conclusions des inspections commanditées par le Ministère de la Justice et par celui de l'Intérieur, dont les retours sont attendus début juin, la DAP et le gouvernement doivent manifester sans équivoque leur soutien aux agents du SPIP.

Tous solidaires et unis autour des collègues du SPIP de Bordeaux !